

Section des sciences pharmaceutiques

BACHELOR EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Séance d'information aux étudiant-es de 3^e année

15 septembre 2025

Prof. Serge Rudaz
Dr. Elisabeth Rivara-Minten

Nous vous souhaitons la bienvenue en 3^{ème} année



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



ISPSO
INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE

100 ANS DE LA PHARMACIE

CONFÉRENCES ET TABLE-RONDE

Vendredi 26 septembre 2025
Centre médical universitaire
Auditoire Champendal



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES

Section des sciences
pharmaceutiques



100 ANS DE LA PHARMACIE

Le challenge du **Pharmascope** UNIGE

Pour fêter les 100 ans de l'école de pharmacie, nous vous proposons 4 ateliers interactifs pour explorer la pharmacie autrement !

Par groupes de 4 ou 5 participants vous devrez terminer les 4 ateliers suivants **en moins de 30 minutes** :

 Bactériologie : Plongez dans le monde invisible des microbes.

 Pharmacocinétique : Suivez le voyage d'un médicament dans le corps.

 Technologie pharmaceutique : Les formes pharmaceutiques n'auront plus de secrets pour vous.

 Pharmacie clinique : Découvrez comment accompagner vos futurs patients.

 Les gagnants repartiront avec un prix !

 Prêts à relever le challenge ?   Alors inscrivez-vous

Jeudi 18 septembre entre 12h et 14h
salle A04.2906

Lundi 22 septembre entre 17h et 19h
salle A04.2713





Madame, Monsieur,

La Section des sciences pharmaceutiques de l'Université de Genève (UNIGE) a le plaisir de vous inviter à une soirée célébrant les 100 ans de sa création. Cet événement est l'occasion de mettre en lumière la place centrale de l'innovation dans notre histoire et dans nos projets à venir.

Vendredi 26 septembre
Centre médical universitaire
Auditoire Marguerite Champendal

Rue Michel Servet 1
1211 Genève

17h-18h15: L'HISTOIRE DE LA PHARMACIE

⇒ **Sciences Pharmaceutiques: une odyssée lémanique**

- **Jean-Luc Veuthey**, Professeur honoraire en sciences pharmaceutiques, UNIGE

⇒ **De la poudre à l'innovation: 100 ans de pharmacie à Genève**

- **Serge Rudaz**, Professeur en sciences pharmaceutiques, Vice-Président de la Section des sciences pharmaceutiques, UNIGE
- **Chantal Csajka**, Professeure en sciences pharmaceutiques cliniques, Directrice du Centre de Recherche et Innovation en Sciences Pharmaceutiques cliniques (CRISP), CHUV, UNIL



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



18h30-19h30: INNOVER POUR MIEUX SOIGNER

Dans un contexte d'évolution rapide du système de santé, le métier de pharmacien-ne est en pleine transformation. Cette table ronde propose un regard croisé sur les grandes évolutions de cette profession, à l'heure où les innovations thérapeutiques, l'essor de la pharmacie personnalisée et l'intégration de l'intelligence artificielle redéfinissent les pratiques. Au cœur des échanges seront abordés les défis éthiques, les nouvelles attentes des patients, mais aussi le rôle croissant que devront jouer les futurs pharmacien-nes dans la prévention et l'accompagnement des parcours de soins. Ce débat est en effet essentiel pour mieux comprendre les enjeux actuels et anticiper les changements à venir, entre progrès technologiques et impératifs de santé publique.

- **Martine Ruggli**, Présidente, Société Suisse des pharmaciens (pharmaSuisse)
- **Bertrand Ducrey**, CEO, Debiopharm
- **Serge Rudaz**, Professeur en sciences pharmaceutiques, UNIGE
- **Massimo Contesse**, alumnus UNIGE, CEO PharmaSee

Modération: **Mathieu Rouault**, journaliste scientifique

Retrouvez tous les détails de cette soirée sur www.unige.ch/public

Je serais très heureux de vous accueillir lors de cet événement et vous prie de recevoir mes salutations les plus cordiales.

Professeur Gerrit Borchard
Président de la Section des sciences pharmaceutiques

130 ans pharmacie **Unil.** – 25 septembre 2025

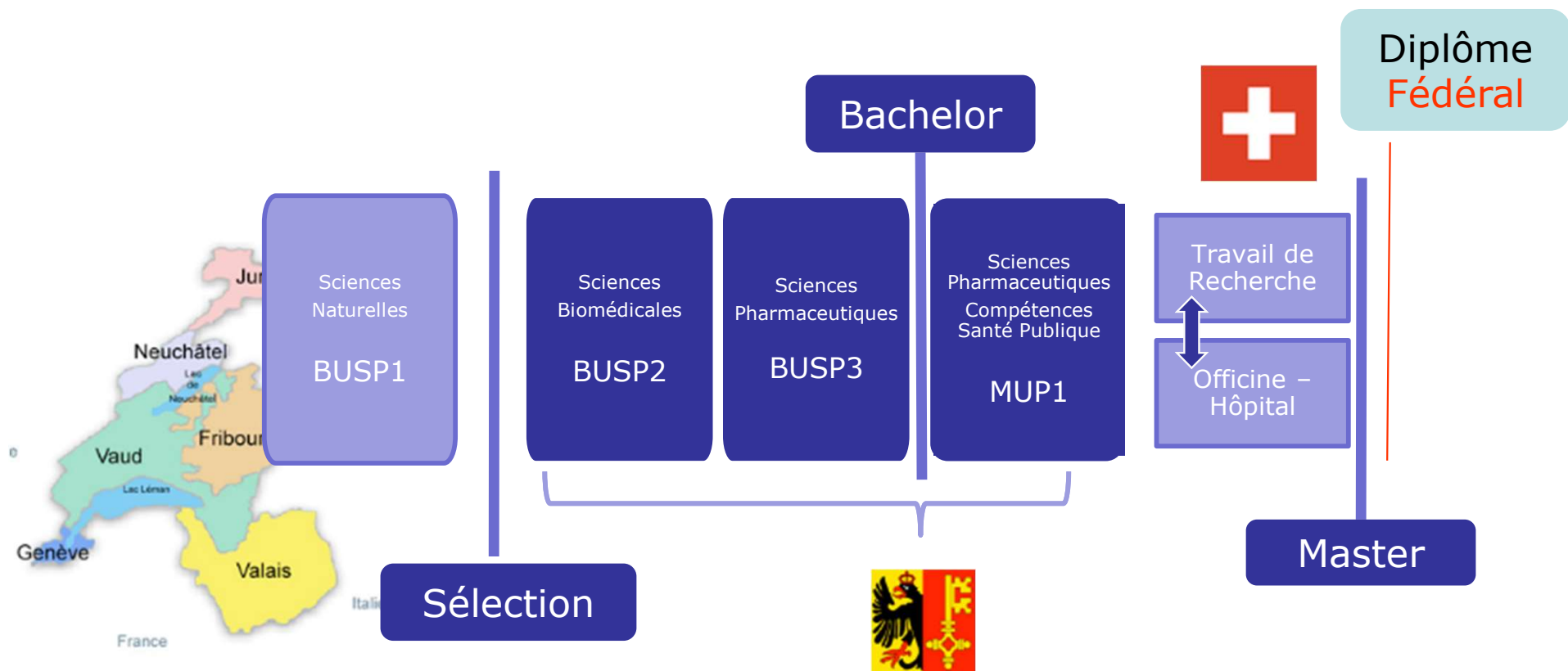
L'école de pharmacie de Genève et Lausanne : un siècle d'histoire et d'innovation
Modération : Pre C. Csajka, Pr S. Kellenberger

17 :30-17 :50 Pr F. Sadeghipour L'évolution de l'enseignement de la Pharmacie
17 :50-18 :10 Pr J. Berger l'officine en 2025
18 :10-18 :30 Dr Guignard, Pre Csajka Pharmacie clinique : de la cave à l'étage
18 :30-18 :50 La recherche : ma thèse en 300 secondes
19 :00-19 :30 Apéritif

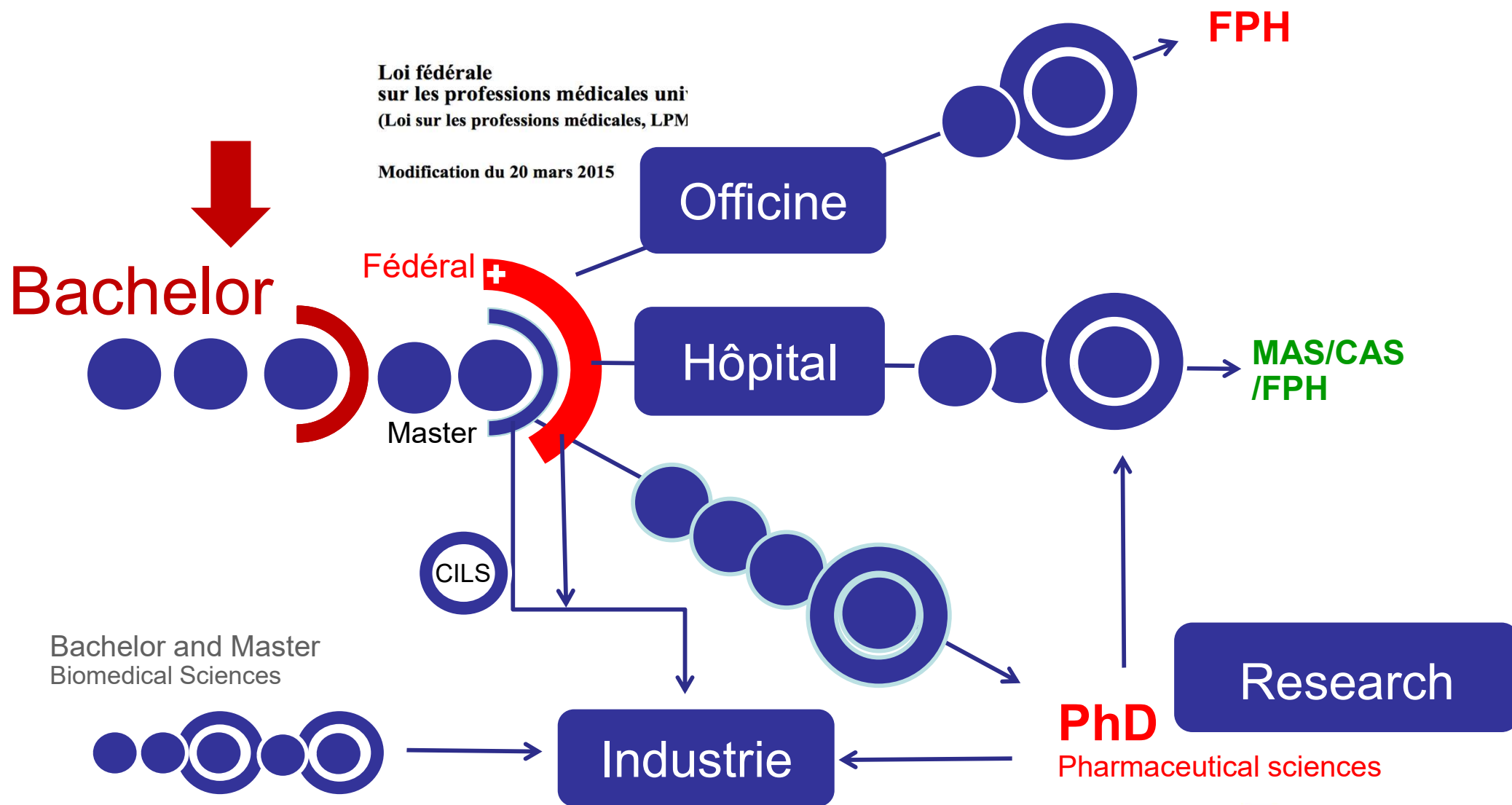




Cursus



Quelques possibilités...



LPMéd : le cadre légal pour votre cursus

Les personnes ayant terminé leurs études de pharmacie doivent:

- a. connaître et comprendre notamment les bases scientifiques et les dispositions légales concernant la **fabrication, la remise et la distribution de médicaments** et d'adjuvants pharmaceutiques, l'établissement de la documentation y relative ainsi que leur limitation;
- b. comprendre les **interactions entre les médicaments** et leur environnement;
- c. posséder des connaissances étendues sur le recours aux médicaments et aux dispositifs médicaux importants, ainsi que sur leurs effets, leur utilisation et leurs risques;
- d. connaître les thérapies non médicamenteuses les plus importantes pour l'être humain et l'animal;
- e. être en mesure de donner des conseils pharmaceutiques** aux membres d'autres professions et la santé et contribuer avec ces derniers à conseiller les patient-e-s sur les questions de santé;
- f. contribuer à la promotion et au maintien de la santé ainsi qu'à la prévention des maladies;**
- g. respecter la dignité et l'autonomie des personnes concernées, connaître les principes de base de l'éthique, être familiarisées avec les différents problèmes éthiques qui se posent en médecine, particulièrement dans la thérapie médicamenteuse, et se laisser guider, dans leurs activités professionnelle et scientifique, par des principes éthiques visant le bien des êtres Humains.

Les personnes ayant terminé leurs études de pharmacie se profilent aussi dans les mondes du développement de médicaments ou du réglementaire.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



ISPSO
INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE

L'excellence

La Section des sciences pharmaceutiques attire de plus en plus d'étudiants car elle fait partie des meilleures écoles de pharmacie au niveau mondial.

Le-la pharmacien-ne avec ses multiples métiers est un acteur incontournable du domaine de la santé dont le rôle est en constante mutation. C'est un décideur dans un réseau interdisciplinaire de gestion de soins.

La recette pour réussir

- L'envie d'apprendre.
- Un engagement important, la présence.
- Une volonté de donner le meilleur de soi, d'être toujours à la recherche de l'excellence.
- Une volonté de prendre des responsabilités.
- La gestion du stress et de soi-même.
- L'utilisation des ressources mises à disposition.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES

Section des sciences
pharmaceutiques

LE SPORT EST UN PLUS
POUR...

- > **Mon parcours universitaire**
- > **Mon avenir professionnel**
- > **Mon bien-être**
- > **Ils-elles témoignent**
- > **Prix Walthard**



ISPSO
INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE

MA SANTÉ, MON ÉQUILIBRE

Bien dans mon corps, bien dans ma tête et bien avec les autres

> **Bien dans mon corps**

> **Bien dans ma tête**

> **Bien avec les autres**

> **Etudier sans obstacles (handicaps & besoins spécifiques)**

Ateliers UNIGE

- **Sophrologie** : exercices de **respiration** et relaxation ; recommandé lors de difficultés à s'endormir, ou face au stress engendré par les examens.
- **Gestion du stress** : recommandé lorsque le stress devient un **frein aux études** ; permet d'identifier son stress et d'acquérir des stratégies pour le gérer (par des méthodes de relaxation, respiration).
- **Mindfulness Yoga** : techniques de **relaxation** combinant le yoga et la pleine conscience ; permet d'être plus efficace et productif, d'apprendre à relativiser.
- **Affirmation de soi** : recommandé pour les personnes **timides** ; permet d'apprendre à s'affirmer et gagner confiance en soi via différents exercices.

<https://www.unige.ch/dife/sante-social/>

Notre conseillère académique:

Elisabeth Rivara-Minten

Réception sur rendez-vous pris par e-mail exclusivement.
conseil-etu-pharm@unige.ch

Commission Égalité et Diversité à la Faculté des sciences

→ Patrycja Nowak-Sliwinska // Olivier Jordan

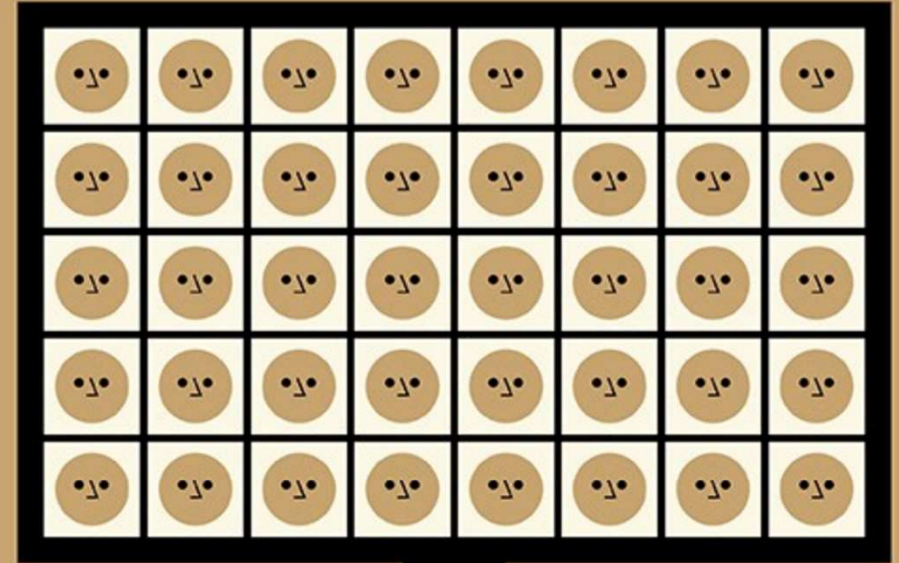
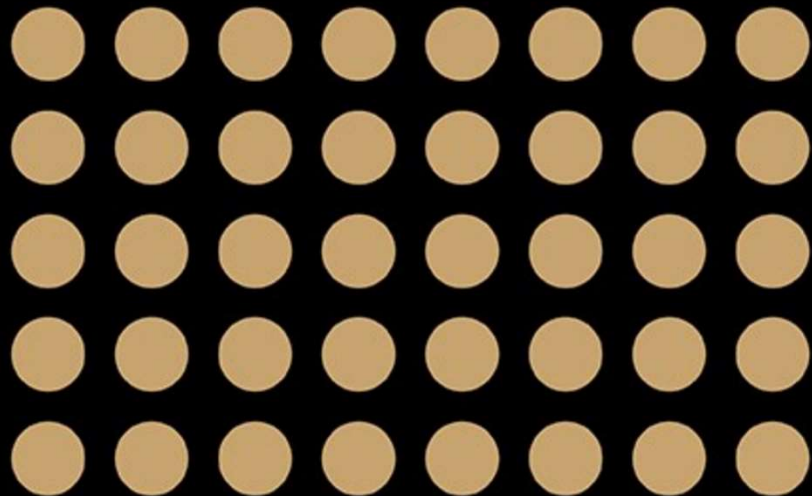
Présence aux cours

La présence et la participation active aux cours sont des éléments majeurs dans la réussite de vos études.

Ce qui est dit au cours est partie intégrante de la matière enseignée. Interaction avec vos professeur-es importante.

Attention, la présence est obligatoire aux Travaux pratiques (TPs) et travaux dirigés (TDs). Ceux-ci sont évalués soit par notes, soit par attestation. La non-réussite des TPs (selon le règlement d'application correspondant) peut entraîner le redoublement.

2025



Charte de l'enseignement

- Par défaut, les cours en Section des Sciences Pharmaceutiques (à l'exception des TDs) sont enregistrés. Néanmoins, pour des raisons pédagogiques ou autre, chaque enseignant-e est libre de décider qu'un ou plusieurs de ses enseignements ne soient pas enregistrés.
- Les cours s'adressent aux étudiant-es qui sont dans l'auditoire et la même qualité ne peut être assurée dans les enregistrements.
- Une participation aux cours en présentiel permet des interactions entre étudiant-es et avec les enseignant-es, ce qui contribue à un meilleur apprentissage et apporte des bénéfices sociaux.
- Des clarifications directes sont possibles lors des interactions au sein de l'auditoire.
- Les enregistrements devraient être utilisés uniquement comme complément lorsque certains aspects du cours n'ont pas bien été compris ou lorsqu'une absence au cours est inévitable.
- Les enregistrements sont disponibles exclusivement pendant l'année académique concernée par l'enseignement. Dès la session de rattrapage achevée, ceux-ci ne sont plus accessibles.

[Moodle/Cours -Sciences -Section des Sciences Pharmaceutiques](#)

Informations générales concernant l'enseignement

Mediaserver

Nous ne pouvons être tenus responsables si un enregistrement n'est pas mis en place correctement ou s'arrête avant la fin du cours.



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



Section des sciences pharmaceutiques



DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES

Section des sciences
pharmaceutiques

ISPSO
INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE

Liste SYMPA

aux étudiant-es de la 3ème année Bachelor



Pourquoi s'abonner ?

Il s'agit d'un canal de communication officiel pour recevoir toutes les informations importantes de l'ISPSO pour envoyer des messages aux étudiant-es.

Procédure d'abonnement :

1. Connectez-vous sur le [site web des listes d'envoi Sympa](#).
2. Sélectionnez la liste d'envoi pour les étudiant-es de 3^{ème} année de Bachelor en sciences pharmaceutiques
3. 3^{ème} année Bachelor : busp3_25-26@listes.unige.ch
4. Cliquez sur « S'abonner », entrez votre adresse email@etu.unige et votre nom, puis validez votre inscription

Remarques :

- Accès au site Sympa : Seulement via le réseau de l'université ou un VPN
- Etudiants employés : Abonnez-vous automatiquement avec l'adresse @unige.ch. Pour s'abonner avec l'adresse étudiant-e (@etu.unige.ch) envoyez un email au système Sympa contenant une ligne de commande d'abonnement
- Instructions détaillées : Disponibles sur la page d'aide du site [Sympa](#).

Informations Pratiques



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



Nos voies d'interactions ...

- **Toutes les communications importantes** sont transmises via:
 - Le site Web de la Section: <https://ispso.unige.ch/ispso/>
 - Y figurent également toutes les informations concernant les règlements, les plans d'étude, les programmes des cours, **le guide de l'étudiant en version PDF**
 - Le site de documentation en ligne Moodle
 - (<https://moodle.unige.ch>) destiné principalement au matériel de cours.
- **Le courrier électronique:**
 - Consultez très régulièrement vos e-mails
(uniquement à l'adresse attribuée par l'UniGe) !
 - Notez que vos email personnels UNIGE (prenom.nom@etu.unige.ch) seront traités **mais pas vos emails envoyés d'une adresse privée.**
- **Votre environnement Web dès aujourd'hui :**
 - Des favoris de navigation professionnels
 - P.ex.: sites de l'ISPSO, de la Faculté, de l'UniGe.
 - Un e-mail institutionnel (votre compte UniGe).
 - Navigation quotidienne Web liée à vos études.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



ISPSO
INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE

En cas d'accident

Les ETUDIANTS NE SONT PAS ASSURES PAR L'UNIVERSITE DE GENEVE

Les étudiant-e-s de l'Université de Genève doivent être au bénéfice d'une **assurance accident privée**

couvrant toutes les activités liées aux cours obligatoires ou facultatifs, pauses, réunions sportives, excursions (en Suisse et à l'étranger) et autres activités organisées par du personnel de l'Université, dans le cadre de l'Université ou autorisés par celle-ci.

Les étudiant-e-s de l'Université de Genève doivent être au bénéfice d'une **assurance responsabilité civile privée**

Lorsqu'un-e étudiant-e immatriculé-e à l'Université de Genève est victime d'un accident, au sein d'un bâtiment universitaire, lors d'une excursion ou d'un voyage organisé par un-e employé-e de l'Université, ou sur le trajet domicile – Université /Université – domicile, il doit remplir une déclaration d'accident auprès de son assureur privé et en transmettre une copie à STEPS (Uni-Dufour, 24, rue Général-Dufour, 1211 Genève 4).

Les détails de la procédure se trouvent sur le memento UNIGE:

<https://memento.unige.ch/doc/0038?searchterm=déclarer+un+accident>

Site web: Etudes - Bachelor en sciences pharmaceutiques

<https://ispso.unige.ch/ispso/contents/etudes/bachelor.php>

The screenshot displays the ISPSO website for the University of Geneva. The header features the university's logo and navigation links. The main content area is titled 'Bachelor en sciences pharmaceutiques' and includes a description of the program, a list of courses, and a table of course details.

Bachelor en sciences pharmaceutiques

Le baccalauréat universitaire en sciences pharmaceutiques permet d'acquies les connaissances de base en sciences pharmaceutiques. Ce titre donne accès au cursus de maîtrise universitaire en pharmacie interuniversitaire et elle comprend également un stage de 4 sem d'officine.

Bachelor en sciences pharmaceutiques 1e année.

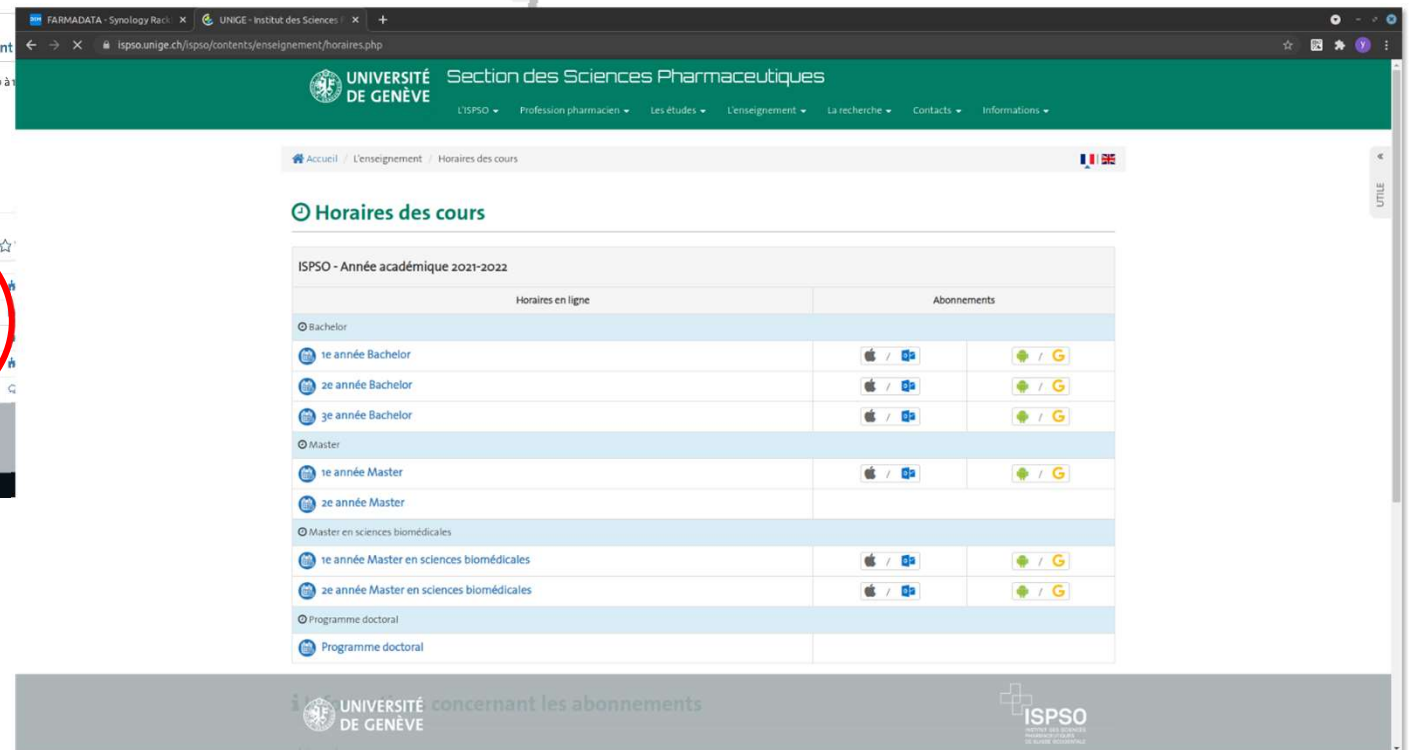
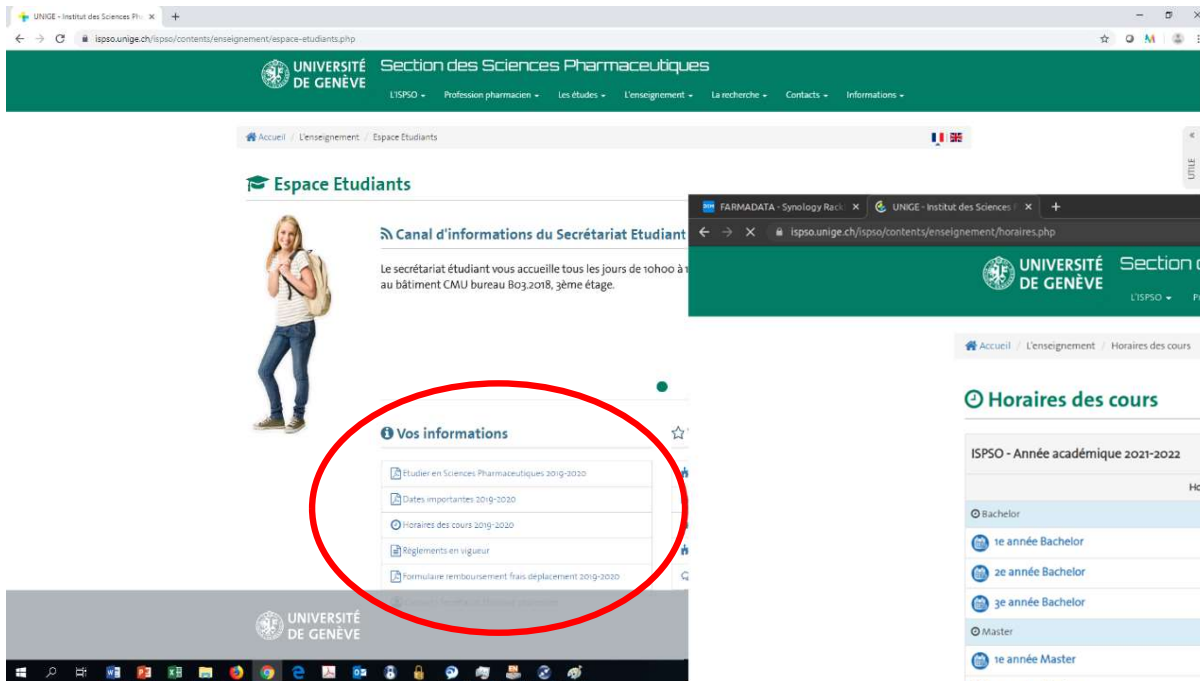
La première année dans l'Alma Mater permet une mise à niveau et la consolidation des connaissances de base. Les branches enseignées, issues des sciences fondamentales vont de la biologie à la physique, en passant par la chimie. Des cours plus spécifiques, comme l'introduction aux sciences pharmaceutiques sont également proposés. Dès la première année, un accent particulier est donné au niveau des heures de travaux pratiques (TP). Le programme de la première année en sciences pharmaceutiques est enseigné dans les universités de Lausanne, Neuchâtel et Genève et est coordonné avec la suite du cursus de l'ISPSO.

Les cours

Accès Chamilo	Code	Cours	Enseignant responsable	Heures (cours)	Heures (autre)	Credits ECTS	Détails
Dispensé par: Section des sciences pharmaceutiques							
	1H120	Sciences pharmaceutiques I	Olivier Bugnon	84		6	
	1H120	Sciences pharmaceutiques II	Eric Allemann	84		6	
☒	1H122	Introduction à l'informatique: travaux pratiques	Norbert Lange		28	1	

Site web: Espace étudiant-es

<https://ispso.unige.ch/ispso/contents/enseignement/espace-etudiants.php>



Calendrier

Veillez toujours vous référer à l'horaire en ligne

<https://ispso.unige.ch/horaires>

Aujourd'hui		20 – 24 sept. 2021	
lun. 20/09		mar. 21/09	mer. 22/09
08 h		8:15 - 9:00 - Cours à distance 9328	8:15 - 10:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11C103 Chimie organique 4538
09 h		9:15 - 10:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11C103 Chimie organique 4496	8:15 - 10:00 - 11M000EX Mathématiques générales: exercices 4582
10 h		10:15 - 12:00 - UNIL - Amphipôle (Auditoire B) 11H010 Sciences pharmaceutiques I 4480	10:15 - 12:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11C101 Chimie générale 4596
11 h			10:15 - 12:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11M000 Mathématiques générales 4596
12 h			
13 h		13:15 - 14:00 - Cours à distance 9328	13:15 - 15:00 - CMU - 800.1716 (TeachLab) 11H912 Introduction à l'informatique: travaux pratiques 4567
14 h		14:15 - 16:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11C003X2 BIOCHIMIE I 4510	14:15 - 18:00 - UNIL - Amphipôle (Auditoire B) 11H010 Sciences pharmaceutiques I 4567
15 h			15:15 - 17:00 - SCIII - 15081 14B015 Botanique systématique et pharmaceutique 4510
16 h			



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**
FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques

ISPSO
INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE

Calendrier

Affichage sur smartphones
Vue allégée pour plus de lisibilité.

Horaire

Salle

Non Présentiel



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE
FACULTÉ DES SCIENCES
pharmaceutiques



Inscriptions aux cours et examens

Attention, il faut parfois s'inscrire 3 fois:

- Sur Moodle sur demande des enseignants.
- Pour les inscriptions (faculté) aux cours en octobre / mars
- Pour les inscriptions aux examens (faculté) en novembre / mars

Les Secrétariats d'étudiants : qui s'occupe de quoi ?

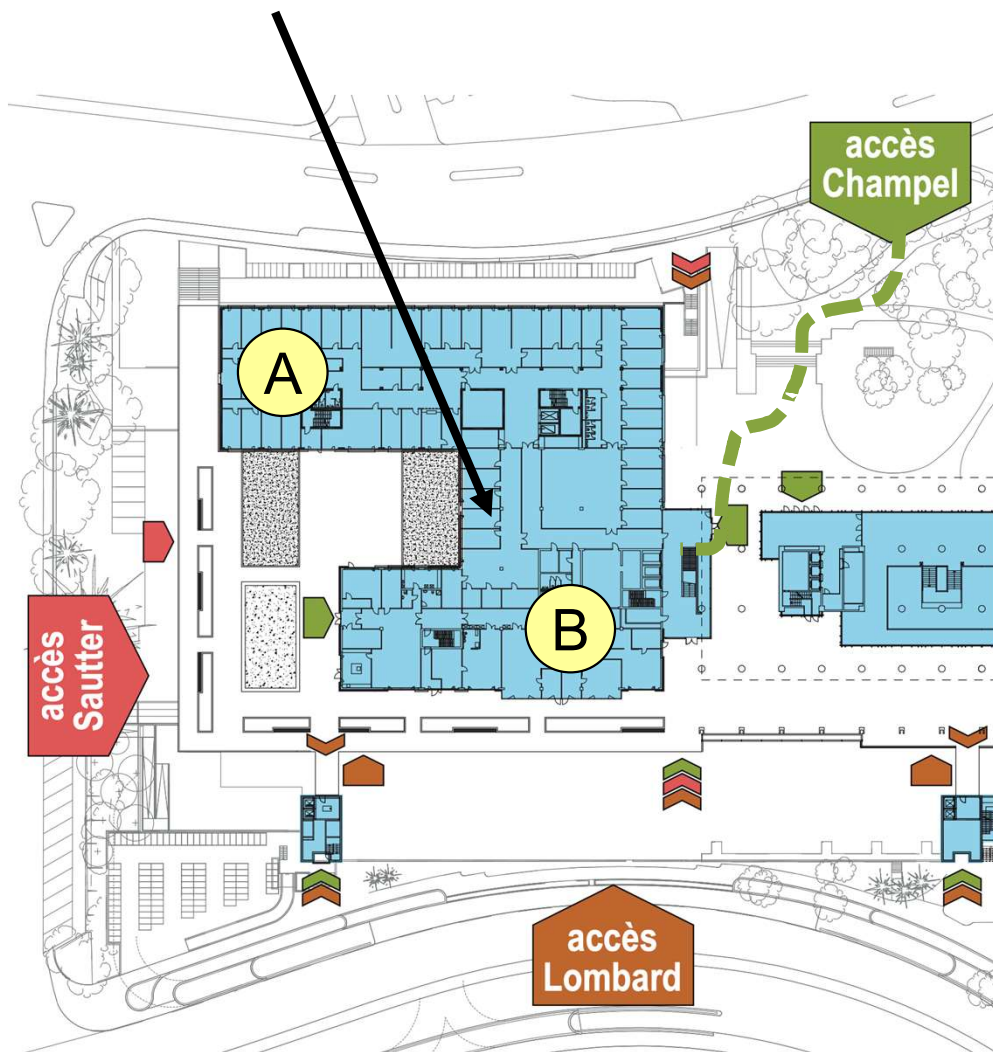
- En Faculté des sciences (SCII)

- Gestion des **examens**: Planification / Affichage horaire et lieu / Inscription
- Récolte des résultats et diffusion des relevés de note
- Traitement des réclamations concernant les résultats
- Dépôt des certificats médicaux pour les sessions d'examens

- En Section des sciences pharmaceutiques (CMU) :

- Récolte des attestations de stage d'initiation et période d'assistanat
- Dépôt des certificats médicaux pour les TP
- Traitement de diverses requêtes déposées sur la boîte mail secetu-pharm@unige.ch
- Lettre de report du service militaire.
- Attestations d'études

Secrétariat étudiant ISPSO n°B03.2018.a, 3^{ème} étage



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques

Responsable: Elena Onate
Secrétariat : Tania Seguin
Elisa Masson

+41 22 379 60 11

+41 22 379 65 91

secetu.pharm@unige.ch

Réception:
Consulter site web



Examens et évaluations

- Les conditions de passage sont indiquées dans le règlement de la Faculté des sciences. Elles sont **disponibles sur le site de la section**

UNIVERSITÉ DE GENÈVE Section des Sciences Pharmaceutiques

L'ISPSO Profession pharmacien Les études L'enseignement La recherche Contacts Informations

Accueil

Utile !

Pharmacognosie

Voir le site internet du groupe

> Bienvenue à la Section des Sciences Pharmaceutiques

aaq

Examens et évaluations

- Les conditions de passage sont indiquées dans le règlement de la Faculté des sciences. Elles sont **disponibles sur le site de la section**

► Règlements en vigueur

 [Règlement d'organisation de la Faculté des sciences.](#)

 [Règlement d'organisation de la Section des Sciences Pharmaceutiques.](#)

 [Règlement général de la Faculté des sciences.](#)

 [Règlement général du doctorat ès sciences.](#)

Règlements

 [Baccalauréat universitaire en sciences pharmaceutiques. 2021](#)

 [Maîtrise universitaire en pharmacie. 2021](#)

 [Maîtrise universitaire \(master\) spécialisée en Sciences Biomédicales](#)

 [Plan d'études - Maîtrise universitaire spécialisée en Sciences Biomédicales](#)

 [Doctorat en sciences, mention : sciences pharmaceutiques.](#)

 [MAS en pharmacie hospitalière.](#)

Règlements d'application

 [2e année du Bachelor en SP - Règlement interne d'application des TP 2021-2022.](#)

 [3e année du Bachelor en SP - Règlement interne d'application des TP 2021-2022.](#)

 [Master en pharmacie - Règlement interne d'application travail personnel de recherche](#)

 [Programme doctoral - Règlement interne d'application de l'examen de doctorat](#)

Utile !

Utile !

Utile !



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



Inscriptions aux examens

Tous les étudiant-es de 3^e année.

Inscription via l'interface web: portail.unige.ch
pendant la **période d'inscription** uniquement.

En cas de disfonctionnement merci de contacter le
secrétariat des étudiants de la faculté
(Secretariat-etudiants-sciences@unige.ch) .

Examens et évaluations

- Les conditions de passage sont indiquées dans le règlement de la Faculté des sciences. Elles sont **disponibles sur le site de la section**
- Y figurent les informations suivantes:
 - le procédé d'évaluation utilisé pour chaque épreuve;
 - pour les épreuves principales comportant plusieurs épreuves partielles, la pondération éventuelle des épreuves partielles dans le calcul des notes principales;
 - les sessions d'examens (obligatoire et rattrapage).
- Les modes d'évaluation de chaque enseignement sont précisés en début de semestre par les enseignant-es responsables et font foi.

Intelligence artificielle générative

Les règles d'utilisation de l'usage de l'intelligence artificielle générative sont définies.

Voir:

Moodle/Cours -Sciences -Section des Sciences Pharmaceutiques
Informations générales concernant l'enseignement

Fraudes et Plagiat

Notre Section se réfère au chapitre D. Dispositions en matière de fraude et plagiat du REGLEMENT D'ETUDES GENERAL (REG) DE LA FACULTE DES SCIENCES

Art. 23 – Procédure et sanctions

1. Toute fraude, incluant le non-respect des recommandations concernant l'usage de l'intelligence artificielle générative, plagiat, tentative de fraude ou de plagiat, doit être dénoncé par l'enseignant-e responsable au/à la doyen-ne qui ordonne immédiatement la suspension du relevé de notes et l'ouverture d'une instruction.
2. Le Décanat statue au vu du rapport remis à la suite de l'instruction. Il peut ordonner les sanctions suivantes :
 - a) l'échec à l'évaluation concernée avec l'attribution de la note de 0.00 ou la non-obtention du certificat concerné (mention Echoué sur le relevé de notes), avec la possibilité de présenter à nouveau l'examen ou le travail en question, à condition qu'une telle tentative soit règlementairement possible.
 - b) l'échec définitif à l'évaluation concernée avec l'attribution de la note de 0.00 ou la non-obtention du certificat concerné (mention Echoué sur le relevé de notes), sans possibilité de présenter à nouveau l'examen ou le travail en question.
3. Le Décanat saisit le Conseil de discipline de l'Université :
 - a) lorsqu'il estime qu'il y a lieu d'envisager une procédure disciplinaire ;
 - b) lorsque l'échec à l'évaluation concernée est définitif et qu'il entraîne l'élimination de l'étudiant-e du titre brigué ou du programme d'études personnalisé suivi.
4. Le Décanat doit préalablement avoir entendu l'étudiant-e et ce-tte dernier/ère a le droit de consulter son dossier.

BUSP3 : plan d'études

Note principale	N° cours	Cours/TP/TD	Crédits ECTS
1	13H200	Analyses biomédicales	4
2	13H001	Pharmacie galénique	3
3	13H011	Pharmacognosie et phytochimie	6
Unités d'enseignement pluridisciplinaires intégratives			
4	13H500	Capsule médicament et patient V - Système nerveux central	5
5	13H600	Capsule médicament et patient VI a - Os et articulations b - Défense et immunité c - Infections	7
6	13H700	Capsule médicament et patient VII a - Endocrinologie b - Gynécologie et andrologie	4
7	13H800	Capsule médicament et patient VIII a - Individualisation thérapeutique b - Sécurité médicamenteuse	4
8	13H900 13H900A 13H900P	Capsule médicament et société III (y.c. pharmacie hospitalière) - Capsule médicament et société III - automne - Capsule médicament et société III - printemps	8
Travaux pratiques			
9	13H902	TP d'analyses biomédicales	4
10	13H909	TP de pharmacognosie et phytochimie	4
11	13H901	TP de pharmacie galénique et biopharmacie	5
12	13H903	TP de chimie thérapeutique (R&D)	4
	13H012	Méthodologie pharmaceutique	2

Capsules

TPs

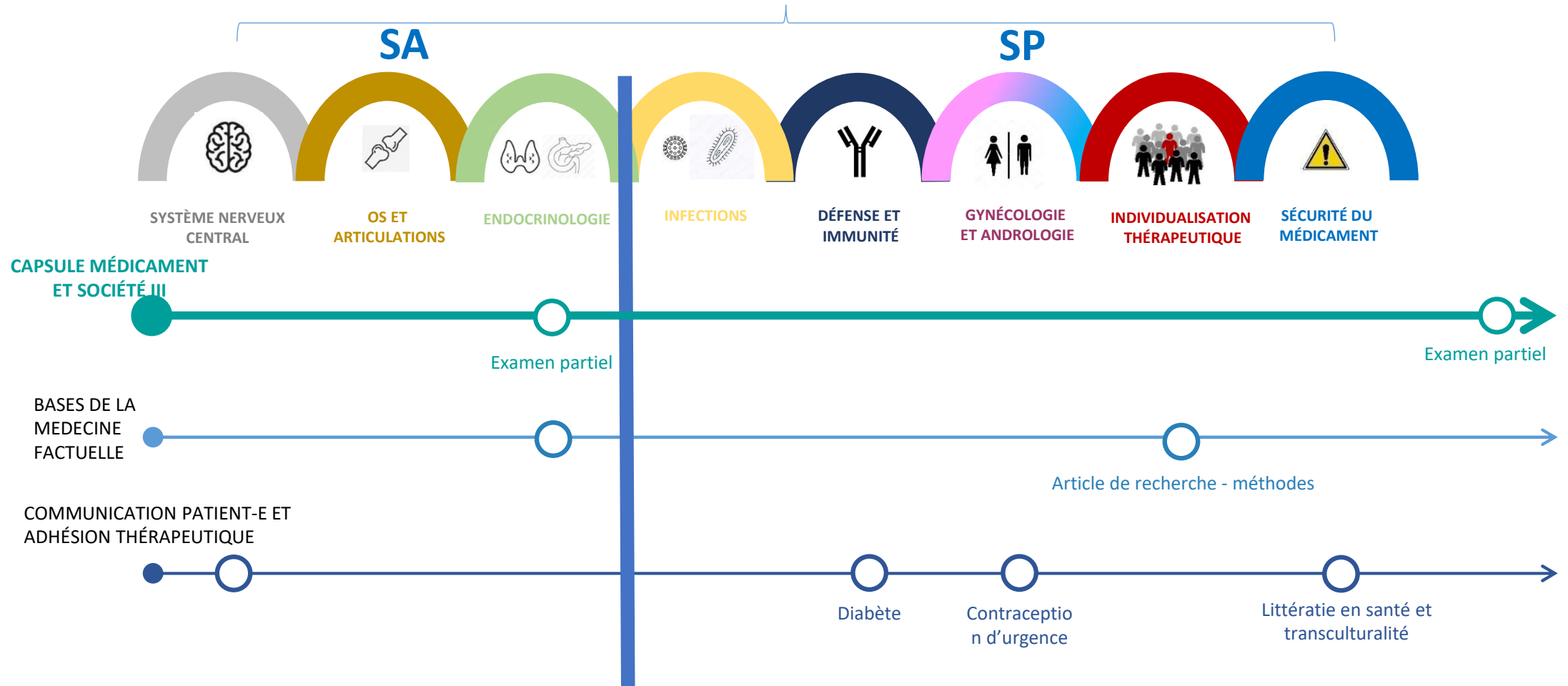
+ Stage d'initiation (Famulatur)
+ Cours de Samaritain



SCHÉMA DE L'ORGANISATION DES CAPSULES BUSP3

L'enchaînement des capsules étant progressif, certaines se déroulent simultanément ; la chronologie des activités est détaillée dans le calendrier.

CAPSULES MÉDICAMENT ET PATIENT-E



TP de 3^{ème} année du
bachelor en sciences
pharmaceutiques

2025-2026

Début des enseignements

Travaux pratiques:
Introduction à la recherche bibliographie

Myriam Benichou, Magali Zeisser-Labouebe, Jennifer Gonissen,

Lundi 15 septembre 2025

13H15 – 15h00 : séance d'introduction

CMU-C150 auditoire Franceschetti

Inscription aux TP

Si vous ne l'avez pas déjà fait, merci de vous rendre sur Moodle (compte SWITCH edu-ID) pour valider votre inscription aux TP.

Page Moodle « Inscription aux Travaux Pratiques BUSP3 »

<https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=13443>

Code d'inscription: 2025BUSP3

Inscription aux Travaux Pratiques BUSP3

TPBUSP3

Généralités

Dès la réception de vos résultats et au plus tard le lundi 19 septembre 2022, vous devez vous inscrire aux travaux pratiques. Ces derniers sont obligatoires dans votre cursus. Ainsi l'inscription est primordiale dans les plus brefs délais.



Inscription aux travaux pratiques de 3ème année

Pour valider votre inscription aux travaux pratiques de 3ème année, merci de répondre à ce sondage. Parmi les propositions suivantes, choisir l'affirmation qui vous correspond.

En cas de problème ou doute, merci de contacter dès la fin de cette présentation
la Dr Zeisser (Magali.Zeisser@unige.ch)

Casiers

**Vous pouvez dès à présent vous rendre au B0
(niveau 0, rez du bâtiment B)**

Une liste d'attribution des casiers est affichée à l'entrée du couloir au B0.
Chaque étudiant trouvera un contrat de location (2 exemplaires) dans son casier.

Lisez bien et complétez le contrat avant de déposer les deux copies
dans la boîte aux lettres située à côté de la salle des microscopes
(au milieu du couloir, à gauche).

Chaque copie sera signée par l'ISPSO, une copie sera déposée dans votre casier.

Pour fermer le casier, se procurer un cadenas
(attention, il faut un modèle pas trop fin, idéalement à numéro)

En cas de manque de casiers, quelques casiers devront être partagés par deux étudiants



- Lunettes



- Blouse fermée



- Chaussures fermées



- Cheveux
attachés

Guide de l'étudiant

Possible dès l'obtention du Bachelor : → ECTS en MUP2

STAGE A OPTION: RECHERCHE, ASSISTANAT, HOPITAL, AUTRE (5 SEMAINES)	14H958
---	---------------

5 ECTS

Enseignant responsable S. Rudaz

Autres enseignants

Objectif

Le stage à option constitue une possibilité pour les étudiants de consolider un aspect pratique de leurs études en sciences pharmaceutiques.

Contenu

Il est constitué de cinq semaines supplémentaires pouvant être additionnées au travail personnel de recherche ou au stage en officine. Il peut également être effectué au sein d'un hôpital ou d'un établissement thérapeutique ou être réalisé dans le domaine de la pharmacie humanitaire.

Mode d'examen

Le stage à option est sanctionné d'une attestation.
Modalités proposées ultérieurement

→ Information en fin d'année académique



Votre rôle dans l'institution

- En tant qu'étudiant-e vous avez un rôle important à jouer au sein de l'Université.
- N'hésitez pas à vous investir dans cette institution qui sera la vôtre durant 3 années.
- Vous avez la possibilité de faire partie de diverses commissions (enseignement – nomination), associations (étudiants), conseils (section, participatif), et/ou d'être délégué-e de volée.
- Vous trouverez toutes les informations sur le site web de l'université et/ou auprès du secrétariat des étudiants de la Section.

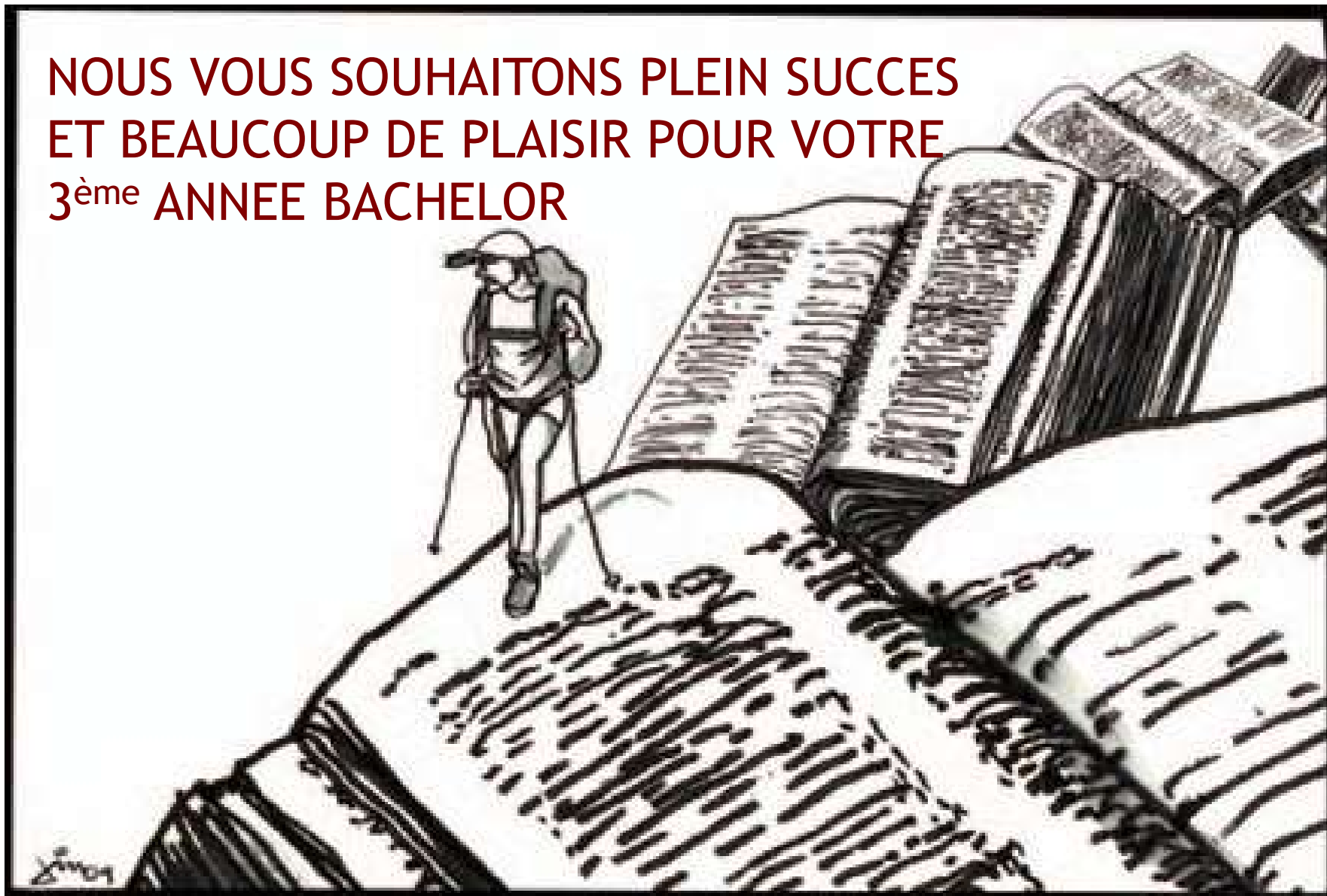
Devenir pharmacien-ne

Les études, les stages, la profession



- Votre vie professionnelle future peut se dérouler
 - devant un public de patients (pour les pharmaciens-nes d'officine)
 - qui vous consulteront pour vos qualités de pharmacien-ne
- Votre apparence doit refléter une image professionnelle, message de qualité et de respect.
- Dans cet esprit, **tout signe ostentatoire, vestimentaire ou autre, peut constituer un handicap lors de la recherche d'emploi**
- Dans l'expérience de l'école de pharmacie, des étudiants
 - ayant des tatouages très visibles
 - portant des signes d'appartenance religieuse ont pu rencontrer des **difficultés à trouver une place de stage.**

NOUS VOUS SOUHAITONS PLEIN SUCCES
ET BEAUCOUP DE PLAISIR POUR VOTRE
3^{ème} ANNEE BACHELOR



UNIGE
Leçon
d'ouverture

Automne 2025

MARDI 16 SEPTEMBRE 2025
18h30 | Uni Dufour. Entrée libre

Le CERVEAU au cœur de la PÉDAGOGIE?

Dialogue entre
Philippe Meirieu
Professeur émérite en sciences de l'éducation
à l'Université Lumière-Lyon II

et
Grégoire Borst
Professeur de sciences cognitives
à l'Université Paris-Cité



1975
2025
50 ans de la Faculté de psychologie
et des sciences de l'éducation

unige.ch/public

Leçon d'ouverture
du semestre d'automne

**Tribune
de Genève**

 **UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**